

## **RAPPORT D'ACTIVITE DU CHIPIP DE FRANCE TELEVISIONS POUR L'ANNEE 2023**

Le Comité relatif à l'Honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'Information et des Programmes de France Télévisions compte actuellement les mêmes membres : Christine Albanel, ancienne Ministre de la Culture et de la Communication, Présidente, Brigitte Benkemoun, Journaliste et Ecrivain ; Francis Balle, Professeur émérite à Paris Panthéon Assas et Professeur de sciences politiques ; et Laurence Franceschini, Conseillère d'Etat, Médiatrice du Cinéma et Présidente du CA de l'INHA. Le cinquième membre prévu dans les statuts n'a toujours pas été nommé, en remplacement de Geneviève Avenard, Ex Défenseure des enfants.

### **Saisines**

En 2023 le Comité d'éthique a poursuivi l'instruction de la saisine du 5 décembre 2022, qui concernait le magazine « Cash Investigation », intitulé « Entreprises, mécénat, associations : les liaisons dangereuses ». Cette saisine émanait d'Unicef France, représenté par sa Présidente Adeline Hazan. Après plusieurs visionnages, notre Comité a auditionné les parties, l'Unicef France le 8 mars, et le 23 mars les responsables de « Cash Investigation » et le directeur des magazines de France Télévisions. Il a rendu son avis le 19 avril 2023, avis publié sur le site.

Par ailleurs le Comité d'éthique a fait l'objet de deux saisines en 2023.

Une saisine sur le documentaire de France 5 consacré à l'affaire Johnny Depp / Amber Heard, diffusé dans le cadre de la « Fabrique du mensonge ».

Une saisine par l'entreprise Lidl sur une émission avant sa diffusion, très probablement « Cash Investigation », à la suite du tournage d'une interview d'un salarié de l'entreprise.

Le Comité ne prenant jamais en compte les demandes visant à empêcher en amont la diffusion d'émissions ou de programmes, il a simplement répondu à la première saisine, sans toutefois lui donner suite faute d'éléments probants.

### **Réunions**

Un déjeuner de travail a été organisé à France Télévisions en mars, avec le journaliste Hervé Brusini, membre du CHIPIP de France Médias Monde et Président du Prix Albert Londres et Jérôme Cathala, Médiateur de France Télévisions.

Un autre déjeuner de travail a eu lieu avant l'été autour de la Présidente Delphine Ernotte.

Par ailleurs deux membres du CHIPIP, Laurence Franceschini et Brigitte Benkemoun ont assisté le 12 décembre dernier à la réunion organisée par le Président de l'ARCOM, et par Madame Grand'Esnon et Monsieur Rapone, réunion qui rassemblait l'ensemble des CHIPIP. L'objet de cette rencontre était de dresser un bilan de leurs activités, d'examiner s'il y avait matière à renforcer les liens entre ces comités et l'ARCOM, ainsi qu'à conforter leurs compétences et moyens d'action. Une réflexion a aussi été

ouverte sur les modalités de désignation des membres de ces comités qui, aujourd’hui, relèvent des sociétés concernées. Une convergence de vues s'est dégagée quant :

- A l'articulation insuffisante des missions, tant avec l'ARCOM qu'avec les médiateurs des différentes sociétés.
- A La nécessité de mieux préciser dans la loi certains moyens d'action de ces comités, par exemple, le pouvoir de recommandation.
- Au renforcement de la coopération entre les comités.

A l'issue de la réunion, le Président de l'Arcom a proposé que se tienne sous son égide au moins une conférence annuelle des CHIPIP.